

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 24 MARS 2021

21- Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2021 – BUDGET AUTONOME 705

N° Ordre : DE-031-2021

Rapporteur : Nicolas CHOISNEL, vice-président aux finances

Nomenclature : 7.1.1 Finances locales-décisions budgétaires-budget primitif

L'an deux mille vingt et un, le 24 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Moncaut, après convocation du 17 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (46) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : M. Joël AREVALLILO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Ana-Paula BES, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,

Pompiey : -

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (5) :

Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY à Mme Mélanie SERRES-SOLANO, M. Frédéric SANCHEZ à M. Nicolas LACOMBE

Pompiery : M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Alain LORENZELLI

Membre absent excusé (2) :

Lavardac : M. Georges BARBARA

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 46

Absents : 7

- Dont suppléé : 1

- Dont représentés : 5

Votants : 51

- Dont « pour » : 51

- Dont « contre » : 0

- Dont abstention : 0

Après consultation des éléments du Budget Primitif 2021, en ce qui concerne le Budget Autonome PHOTOVOLTAIQUE - 705, étant précisé que, conformément à la loi 99-1126 du 28 décembre 1999, cette proposition de budget intègre la reprise des résultats de l'exercice précédent et qu'il s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	8 300,00 €	32 282,26 €
FONCTIONNEMENT	37 157,00 €	115 872,00 €
TOTAL	45 457,00 €	148 154,26 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Considérant l'exposé du Président

Considérant les éléments présentés à l'appui de la présente délibération

Considérant le vote du compte administratif 2020 et l'affectation des résultats 2020

Après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

► **De procéder** au vote du Budget Primitif 2021, conformément à la législation en vigueur, pour le Budget Autonome PHOTOVOLTAIQUE 705

► **D'accepter** le Budget Primitif 2021 du Budget Autonome PHOTOVOLTAIQUE - 705, comme présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président




Alain LORENZELLI